

Discours vœux 2020

Mmes, Ms les élus, mes collègues du Conseil Municipal, Mesdames, Messieurs les bénévoles de la bibliothèque et du CCAS, Mesdames, Messieurs les participants aux associations de la commune, Mesdames Messieurs,

Nous voilà arrivé aux dernières semaines de cette mandature, nous attaquons une année qui sera marquée par les élections municipales qui se dérouleront le 15 mars pour le 1^{er} tour et le 22 mars pour le 2^{ème} tour,

L'année 2019 restera marquée par un état civil copieux avec beaucoup de tristesse pour tous nos disparus, je voudrais rappeler à votre bon souvenir, toutes les personnes décédées,

Mme CLAPOT Josette, décédée le 6 janvier 2019

Mme BERTHET Angèle, décédée le 2 avril 2019

Mme SILLAUME Josephite, décédée le 3 avril 2019

Mme FOISSAC Pierrette, décédée le 10 avril 2019

M. GROS Raymond, Julien, décédé le 14 avril 2019

Mme NOBLE Suzanne, décédée le 23 avril 2019

Mme GENTHIAL Denise, décédée le 5 mai 2019

Mme PARAYRE Paulette, décédée le 31 juillet 2019

M. HOFF Yves, Henri, décédé le 28 août 2019

M. NOURRISSÉ Lucien, décédé le 23 septembre 2019

M. CAVET Paul, décédé le 27 septembre 2019

Mme RAPAUT Christine, décédée le 2 octobre 2019

M. CLAPOT Émile Henry, décédé le 8 novembre 2019

M. COUILLLOUD Alain, décédé le 18 décembre 2019

Pour 2020 je rajouterai :

Mme CHINAL Paulette épouse de Georges, décédée le 5 janvier 2020

Mme GRAU Denise née BRUNEL décédée le 8 janvier 2020

Je vous demande que nous ayons ce soir un moment de recueillement, une pensée pour toutes ces personnes, et que nous apportions notre soutien à toutes les familles concernées. Je vous demande de faire 1 minute de silence en leur mémoire.

Je vous remercie.....

Alors je voudrais vous dire également les moments de bonheur que nous avons eu pendant l'année, les 6 naissances en 2019 :

GALLAT Octavia, née le 23 juin 2019

ZIEMNIAK Nano, né le 10 juillet 2019

CLARI Éden, Sophia, Emmanuelle, née le 22 août 2019

FERNANDO Diego, Philippe, Daniel, né le 20 septembre 2019

ROUX Chloé, Charlotte, née le 27 septembre 2019

LEGRAND COEURDOUX Aloïs, Yann, Sacha, né le 30 septembre 2019

Ainsi que quatre mariages :

Mme LAURENT-GONNET Karine et M. MIMMO Pierre-Dominique, unis le 26/01/2019

Mme JACQUET Chantal et M. BUTTIN Thierry, unis le 22/06/2019

Mme DINOT Cristelle et M. MILLION Michaël, unis le 27/07/2019

Mme BERTHELET Christine et M. BURDET Gilles, unis le 03/09/2019

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles qui nous ont rejoint sur ARBOYS EN BUGEY ou il fait bon vivre dans des villages où la tranquillité règne, je souhaite qu'ils trouvent leurs places dans nos villages et qu'ils participent aux activités proposées, par les associations et pour la bibliothèque de la commune.

L'école à la rentrée c'est bien remplie, aujourd'hui nous avons 44 élèves, 36 en 2018, les parents apprécient l'organisation en place, la "garderie-cantine" a un succès au-delà de notre attente, nous avons demandé aux parents de bien mettre leurs enfants à la cantine quand ils ont l'obligation de le faire, un trop grand nombre d'enfants risque de nous mettre en difficulté pour assurer un service de qualité.

Je vais faire un rappel sur les travaux de l'année 2019. Je parle de rappel, car tout au long de l'année, vous pouvez trouver ces informations sur les comptes rendus des conseils municipaux qui restent à l'affichage sur les tableaux de chaque village d'un conseil à l'autre. Ils sont également disponibles au téléchargement sur notre site internet www.arboysenbugey.com.

La grosse étape 2019 est la révision du PLU d'Arbignieu avec création pour Saint Bois qui était en RNU (Règlement National d'Urbanisme)

Depuis 2016 nous avons entrepris la révision du PLU, nous avons fait un nombre incalculable de réunions, soit des réunions faites par la commission accompagnée par les bureaux d'études, soit des réunions spécifiques avec tout le conseil, pour aboutir après l'enquête publique, à la validation du projet par une délibération par le conseil municipal rassemblé en session extraordinaire le 10 janvier 2020 qui a été validée à l'unanimité. Il reste la validation par M. Le Préfet, après le passage dans les services de l'état, au contrôle du SCOT et de tous les PPA (Personnes Publiques Associées).

Nous avons bien compris que certains propriétaires s'étonnent de perdre des superficies de terrain constructible, la loi Notre et le SCOT (Schéma de Cohérence Organisation Territoriale) nous ont donné comme objectif 1% d'évolution de la population par an sur 10 ans, soit l'arrivée de 64 personnes au bout de ces 10 années, et suite à cette obligation la superficie en zone urbanisable s'en trouve grandement diminuée sur notre nouveau PLU, de plus il est interdit de mettre du terrain constructible en dehors des limites de construction existantes dans les hameaux, il va rester approximativement 10% de zone constructible. Quelle option fallait-il prendre, stopper le PLU, opération faite par d'autres communes, qui ont été obligées de reprendre au risque de perdre tout l'engagement financier investi, le conseil n'a pas choisi cet option, en parlant avec mes collègues Maires des communes voisines tous on le même problème. Renseignez-vous auprès de Chazey-Bons, Peyrieu et bien d'autres.

En cas de présentation du PLU avec des superficies constructibles qui dépassent ce pourcentage l'état nous bloque le nouveau et l'ancien PLU, et il n'y a plus d'autorisations d'urbanismes validées. Ce qui peut arriver malgré toutes les précautions que nous avons prises pour l'élaboration de ce PLU.

Je vous rappelle également que la partie environnementale prend une place dans le document beaucoup plus importante qu'en 2007 au moment de la rédaction de l'ancien PLU, aujourd'hui les zones humides sont à respecter, en cas de diminution de ces zones, nous avons l'obligation de créer une zone humide du double de la superficie que l'on supprime.

Pour les carrières de Peyzieu, la nouvelle société "CARALP" s'est retirée du projet d'exploitation complémentaire par rapport aux carriers existants, le conseil a toujours soutenu que ce nouveau carrier pouvait exploiter cette carrière si le transport était fait par voie ferrée, en ayant la certitude que la voie ne sera pas réparée, plus de 7 millions d'€ sur 3 ans + 400 000€ par an d'exploitation.

Suite à cette décision, conjointement, carriers actuels et commune, il a été décidé de diminuer la future superficie d'exploitation de 15 hectares et de garder les produits extraits pour le bassin local Belleysan.

Je tiens à remercier tous mes collègues du conseil municipal et plus particulièrement Michel Charles RIERA pour tout le travail réalisé au cours de nos nombreuses réunions.

Nous avons fait des choix, un peu, beaucoup guidé par les lois, ce sont des décisions qui ont créé une certaine tension avec les habitants touchés par ces modifications, nous les comprenons, nous ne tenons pas rigueur à ces personnes qui portent la responsabilité sur les élus, mais il faut comprendre également notre choix d'avoir voulu réaliser ce document avant la fin du mandat, pour les 10 ans à venir, avant que le PLU devienne un PLU I pour Intercommunal dans les années à venir ou nous risquons de perdre encore plus la maîtrise de notre urbanisme. Aujourd'hui les documents d'urbanisme que vous présentez à la Mairie sont vérifiés par la commune et validés par un service spécifique de la Communauté de communes BUGÉY SUD qui on remplacé les services de l'état et qui sont agréées pour le faire, le coût de ce service est auto-suffisant, les communes se partagent les frais engendrés en fonction du nombre de dossiers traités.

Travaux de la salle des fêtes d'Arbignieu:

Les travaux de la salle des fêtes nous ont créé des soucis, ils ne vont pas tarder à s'achever, après bien des déboires et l'espoir manqué, de faire les vœux 2020 dans cette salle, il reste des finitions à réaliser, ce chantier a été retardé par toutes actions néfastes, en 2015 l'étude du chantier et le descriptif des travaux n'ont pas été suivis comme nous l'avions souhaité, en 2016 l'appel d'offre en commande publique a été sous traitée à l'agence départementale, une démarche qui était au-delà de notre compétence, une découverte de la sous toiture en fibrociment contenant de l'amiante, alors qu'un contrôleur avant chantier avait fait la vérification mais ne l'avait pas vu, des changements des travaux par la société chargée du suivi réglementaire du chantier, toit cathédrale au lieu de plafond suspendu, on changé la donne, aussi bien par les plâtriers que l'électricien, tout cela a nécessité un nouveau chiffrage et une augmentation conséquente du coût, difficultés et retard de la trésorerie de régler les factures pour des travaux importants et coûteux, arrêt du chantier temporairement par les entreprises, traitement pour l'accessibilité complexe et mise en œuvre difficile. Une fois les travaux terminés il faudra faire contrôler le bâtiment par le SDIS et faire faire un rapport d'accessibilité par une entreprise, nous souhaitons également mettre

en place des équipements, chambre froide, four, lave vaisselle, achat de mobilier et il va falloir écrire un règlement d'utilisation, cette salle sera dédiée en priorité pour l'école, les associations.

Travaux sur le réseau d'eau de Saint Bois

Un investissement important a été fait sur le réseau de Saint Bois, toutes les vannes du réseau ont été changées, travaux obligatoires pour modérer les fuites constatées depuis plusieurs années, la loi nous oblige à avoir des réseaux avec un rendement de 65%, nous en étions très loin, en cas de rendement en dessous de ce chiffre, l'Agence de l'eau peut nous sanctionner d'une amende qui double le tarif des taxes que l'on paye sur notre facture de consommation, nous espérons que nous atteindrons ce pourcentage en 2020.

Projet de "Maison pour tous" à Saint Bois.

Le permis de construire pour ce local est en cours de traitement, au cours de l'année les travaux seront réalisés, et pour la saison de chasse 2020, les chasseurs pourront l'utiliser, et profiter de ce lieu sans créer des problèmes de voisinage.

L'approvisionnement en eau 2019

L'année 2019 a été marquée par une saison d'été sans pluie, la vigilance sur les réseaux d'eau a été assidue, mais contrairement de 2018, l'automatisme de Thoys fonctionnait, la réparation a eu lieu en fin d'année 2018, cette année nous avons attendu d'avoir une alarme niveau bas dans le réservoir d'Arbignieu pour mettre en automatique la station de pompage du réservoir de Thoys, ce niveau bas n'est pas arrivé, l'approvisionnement en eau a été suffisant, l'année 2018 ou je vous avait alerté sur les problèmes de manque d'eau sur le réseau a été une erreur, due au manque d'informations, conséquente à la rupture de la ligne téléphonique pour la liaison entre les réservoirs de la commune, l'ensemble du réseau a été rénové, la transformation des appareils d'alarmes et d'informations est passé de lignes France-Télécom en carte SIM (portable) nous a permis d'avoir une meilleure fiabilité dans le fonctionnement de la sécurité pour tous les réservoirs de la commune d'Arbignieu, il reste 2 changements, Sillignieu et Peyzieu pour finaliser cette amélioration.

Vous trouvez la majorité des informations sur le journal communal que vous venez de découvrir dans vos boîtes aux lettres, il a été difficile de le réaliser avec l'absence de Christine, et je vous rappelle le site internet "www.arboysenbugey.com", l'abonnement pour ce site a été renouvelé pour 3 années, les nouvelles adresses mail suite au changement de prestataire internet sont issues du site, "mairie@arboysenbugey.com" et urbanisme@arboysenbugey.com

Elections municipales 2020

J'ai beaucoup d'inquiétudes pour les prochaines élections, aujourd'hui je n'ai la connaissance d'aucune liste, les inscriptions en préfecture débutent le 7 février et se terminent le 27 février, je vous répète avec insistance que je ne souhaite pas me présenter à vos suffrages pour renouveler mon mandat, j'estime que j'ai fait ma part de travail sur la commune, il faut absolument que vous vous engagiez comme je l'ai fait il y a 2 mandats, c'est vrai que c'est prenant, on passe du temps pour arriver à suivre ce que l'on nous demande, il faut une équipe volontaire et intéressée et prendre des responsabilités, si il n'y a pas suffisamment de candidats, le préfet nommera un administrateur pour essayer de monter une liste, si non, la commune peut être mise sous tutelle de M. le Préfet, et ensuite rattachée à une autre commune, j'espère que nous n'en arriverons pas là.....

En attendant les élections, je voudrais remercier mes collègues élus qui m'ont fait confiance pendant toutes ces années, la tâche n'est pas toujours facile mais tellement valorisante. Un grand merci aux employés communaux qui nous ont aidés dans la gestion quotidienne, pour l'école, la garderie et la gestion de la cantine qui reçoit un grand succès, le suivi des travaux, l'entretien des espaces verts, le secrétariat qui nous guide dans nos décisions administratives, et qui ont l'obligation de suivre l'évolution des logiciels et des procédures, je n'oublie pas le corps enseignant qui chaque jour prépare pour notre avenir les enfants de la commune .

Je voudrais vous remercier chers administrés d'avoir suivi notre idée de créer une commune nouvelle, nous continuerons à en tirer les bénéfices, cette création a renforcé le lien qui existait du fait du rassemblement pédagogique, pendant le déroulement de ces quatre années à votre service, j'ai pu apprécier

de vous côtoyer, vous étiez à mon écoute, je suis désolé si je n'ai pas toujours répondu dans votre sens personnel, j'ai mis en avant le bien de la communauté en priorité. Tout au long de ce mandat qui se termine, nous avons géré beaucoup de changement, l'informatique prend une importance primordiale, il faudra continuer à penser à l'avenir, Bugey Sud devra renforcer la mutualisation intercommunale, en mutualisation chaque commune pourra réaliser des économies, avec les baisses des subventions cela va devenir obligatoire, l'avenir nous dira.....

Je passe la parole au 1er adjoint, maire délégué de Saint Bois et Président de la communauté de communes Bugey Sud pour des informations intercommunales.

Merci René :

Christine qui nous a quittée bien trop tôt, c'est pourquoi j'appelle Philippe, Charline et Pierrick de venir me rejoindre.

Christine nous a quitté le 2 octobre après avoir organisé pour la dernière fois les journées du patrimoine le 21 et le 22 septembre, elle a été présente, ces 2 jours alors qu'elle était en grande souffrance, Christine est rentrée au conseil municipal pour les élections municipales de mars 2008, elle travaillait au collège comme enseignante pour apprendre l'anglais aux enfants, mais la commune l'intéressait, elle était très assidue et était présente à toutes les réunions du conseil, en 2014 j'ai souhaité qu'elle continue pour un second mandat avec l'équipe actuelle, mais malheureusement la maladie a été découverte à cette même période. Ne pouvant plus travailler, sa disponibilité pour la commune depuis 2014 et durant ces années difficiles, a été incroyable et si dense, elle voulait aider la commune car cela lui a permis de s'occuper l'esprit et de supporter ce lourd fardeau qu'est la maladie.

En priorité j'ai souhaité qu'elle puisse prendre la responsabilité de la bibliothèque communale, sous cette étiquette, elle a organisé des actions comme les marchés artisanaux, les journées du patrimoine.

Christine s'est investie pour la mise en place des formations sur les tablettes avec l'ADAPA pour les retraités de la commune. Un vrai succès, au-delà de nos espérances, encore aujourd'hui les séances se poursuivent, les prochaines ont débuté la semaine passée.

Elle nous aidait dans les tâches administratives et une des tâches qu'elle affectionnait plus particulièrement la rédaction et la mise en page du journal communal, ce journal fin 2019 a été réalisé sans son aide.

Christine restera dans la mémoire des élus et de la population d'Arboys en Bugey pour la qualité de son engagement dans la commune et son courage dans le combat qu'elle a mené au cours de ces nombreuses années.

J'ai souhaité, avec le conseil municipal et pour laisser un souvenir à sa famille de lui donner à titre posthume la médaille de bronze du mérite communal, elle n'aurait pas aimé cela, mais sa participation aux activités communales pendant ces deux mandats ont été remarquables, elle nous laissera un souvenir sur sa rigueur et sa ténacité pour réaliser toutes les activités.

Une immense pensée pour son mari, ses enfants et toute sa famille de la part de tous les élus de la commune, des employés communaux et des bénévoles engagés dans le fonctionnement de la commune ainsi que tous les habitants qui l'ont côtoyée dans diverses circonstances.

Pour les derniers vœux de cette mandature, je voudrais remercier Daniel GIRARDET, qui nous a aidé chaque fois que nous l'interrogeons sur des questions concernant la commune, de la même façon en fonction de ma disponibilité je ferai de même pour les futurs élus, tout le Conseil Municipal se joint à moi pour adresser tous nos vœux au personnel communal: les secrétaires, Murielle et Brigitte, les personnels périscolaires Chantal et Audrey, Daniel et Florent qui s'occupent de l'entretien de nos villages et je n'oublie pas Julien qui est venu les épauler pendant l'été, nos institutrices July et Annabel, nous voudrions présenter nos vœux et remercier les Associations et leurs membres, qui permettent de conserver les traditions de loisirs et de convivialité dans la Commune, une bonne année et tous nos remerciements pour les bénévoles de la bibliothèque qui vous accueillent tout au long de l'année, leurs tâches ne se sont pas simplifiées après la perte de Christine.

Au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal, je vous présente tous nos meilleurs vœux pour l'année à venir, une bonne santé, que cette nouvelle année ne vous apporte que du bonheur.

VIVE 2020